



ELABORATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

PAYS LOIRE TOURAINNE

*Pays Loire
Touraine*

PHASE III. PLAN D' ACTION

FICHES ACTIONS

Février 2011



Protourisme – Attitude Conseil

Place Albert Einstein - PIBS – CP 57 –

56038 Vannes Cedex
Tél : 02 97 47 37 27 - Fax : 02 97 54 06 46
vannes@protourisme.com



PREAMBULE

Le Pays Loire Touraine et la Région Centre ont souhaité intégrer au Contrat régional de Pays 2006-2010 l'élaboration d'un Schéma de Développement Touristique à l'échelle du Pays, ce afin d'inscrire des actions significatives dans le cadre du prochain contrat de 3ème génération. Ce schéma devra s'inscrire en cohérence avec les orientations du schéma départemental.

Pour cela, le Pays a souhaité être accompagné dans l'élaboration de son Schéma dans sa dimension stratégique et opérationnelle, pour un développement touristique durable du Pays Loire Touraine à l'horizon 2015.

Le cabinet PROTOURISME a été missionné pour réaliser cette mission. La démarche de cette étude est constituée de trois phases.

- Phase 1. : Diagnostic touristique
- Phase 2. : Stratégie de valorisation touristique
- Phase 3. : Plan d'action

La première partie de l'étude, correspondant à l'expertise et au diagnostic touristique, a été validée par le comité de pilotage et présentée en réunion publique en septembre 2010.

A la suite de la réalisation de 3 ateliers thématiques en octobre 2010, la stratégie globale de valorisation touristique pour le Pays, a été présentée en Comité de pilotage en décembre 2010.

Le document ci-après présente la dernière phase de l'étude, le plan d'action et les fiches actions associées.

- A. Présentation des actions
- B. Les fiches actions
- C. Calendrier

Comme le précise la charte de développement 2005/2015, « *le Pays n'a pas vocation à intervenir dans tous les domaines. Cependant, pour atteindre les objectifs fixés, différents types d'interventions peuvent être envisagés :*

- *un rôle confirmé pour **engager des analyses et des réflexions stratégiques de fond** : étude services, stratégie de positionnement touristique, travail sur la question de l'eau (contrat de bassins, ...).*
- *Un rôle accru pour **mutualiser les démarches de communication et de sensibilisation** : pratiques citoyennes par rapport à l'environnement, communication sur l'offre de services (transport par exemple), mobilisation des différents acteurs en matière de tourisme, promotion de l'agriculture durable.*
- *Un **accompagnement matériel** (via des procédures contractuelles) **aux actions de développement** portées à l'échelle de bassins de proximité : aménagement de ZA, équipements, valorisation du patrimoine, ...*
- *Le **portage d'actions structurantes** peut également être envisagé lorsqu'il est jugé pertinent.*

Le plan d'action présenté dans les pages suivante doit permettre :

- ✓ **de réactualiser la charte de développement du Pays Loire Touraine,**
- ✓ **d'alimenter les réflexions du futur Contrat de Pays,**
- ✓ **de servir de canevas pour tout le développement touristique du Pays (en ce sens le programme d'actions sera évalué à une période dite, révisé et réactualisé).**

C'est pourquoi, il a été réfléchi dans une logique de stratégie globale de développement touristique du territoire. Pour des raisons de cohérence et de coordination de cette stratégie, il comprend ainsi des fiches actions qui intègrent des actions relevant d'une maîtrise d'ouvrage « Pays » mais également les actions relevant de divers autres maîtres d'ouvrage (Région, Département, Communautés de Communes, Communes, OT, ...).

A – LES FICHES ACTIONS**P.4****3 ACTIONS TRANSVERSALES VISANT A L'AMELIORATION GLOBALE DE LA DESTINATION : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE, ACCESSIBILITE ET ACCUEIL**

1	Poursuivre la mise en œuvre des préconisations de la charte d'environnement du Pays et la préservation des patrimoines	P 5
2	Favoriser les transports en commun, la mobilité interne et l'accessibilité pour tous	P 7
3	Sensibiliser les prestataires à l'adaptation de leur offre et à l'amélioration de l'accueil	P 9

AXE 1 – DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE**Axe 1.A. – Conforter les portes d'entrée du territoire**

Action 1.1	Soutenir l'évolution de l'offre des sites patrimoniaux	P 12
Action 1.2	Poursuivre la mise en œuvre des missions du Pays d'art et d'histoire.	P 14
Action 1.3	Soutenir les aménagements, la structuration et la qualification de l'offre de circulations douces 1.3.1. « La Loire à Vélo » 1.3.2. Le réseau cyclable du Pays 1.3.3. L'offre de randonnée pédestre, équestre et cyclable	P 16

Axe 1.B. – Valoriser les savoir-faire, le patrimoine associé et développer l'offre de loisirs actifs

Action 1.4	Soutenir le développement et la structuration de l'offre autour de la Loire, du Cher et des autres rivières	P 22
Action 1.5	Valoriser les métiers du vin	P 25
Action 1.6	Valoriser les métiers du cuir et le patrimoine industriel	P 27
Action 1.7	Soutenir l'organisation d'une filière des artisans d'art	P 29
Action 1.8	Accompagner le renouvellement et le déploiement de l'offre des parcs et activités de loisirs	P 31

Axe 1.C. – Adapter, moderniser et développer l'offre d'hébergements

Action 1.9	Favoriser le renforcement d'une offre d'hébergements de qualité	P 33
Action 1.10	Favoriser le développement et la requalification de l'offre en hôtellerie de plein air et améliorer l'accueil de camping cars	P 36

AXE 2 – OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUE**Axe 2.A -- Renforcer l'efficacité de l'organisation touristique**

Action 2.1	Centraliser la coordination touristique du territoire	P 39
Action 2.2	Optimiser les moyens des Offices de Tourisme à l'échelle du territoire	P 41

Axe 2.B -- Renforcer la communication et les actions de mise en marché

Action 2.3	Mettre en place une politique de réseau et de communication interne	P 43
Action 2.4	Améliorer les outils et supports de communication touristique externe	P 45
Action 2.5	Créer des dispositifs incitatifs de découverte du territoire	P 47
Action 2.6	Soutenir la création de produits touristiques	P 48

B – SYNTHÈSE ET CALENDRIER**P. 50**

A. LES FICHES ACTIONS

ACTION TRANSVERSALE		
ACTION 1	Poursuivre la mise en œuvre des préconisations de la charte d'environnement du Pays et la préservation des patrimoines	
ACTION PERENNE	Action engagée à poursuivre	
JUSTIFICATIF	<p>La préservation des patrimoines bâtis et naturels ainsi que l'esthétisme des espaces sont des éléments qui participent pleinement à l'attractivité (économique, touristique, sociale, ...) d'un territoire. Le Pays Loire Touraine l'a bien compris en réalisant sa charte d'environnement, signée en novembre 2003, et qui vise à une gestion qualitative des espaces naturels et du patrimoine.</p> <p>Ainsi, la mise en valeur (urbanistique, paysagère, esthétique ...) apparaît nécessaire, d'autant plus que les premières images et impressions restent ancrées dans les mémoires et influent sur le jugement que les clientèles portent sur le territoire. C'est pourquoi, il est important que le Pays poursuive le travail engagé pour préserver l'environnement et les patrimoines. La mise en œuvre des actions de l'agenda 21 du Pays Loire Touraine, en cours de finalisation, va également venir renforcer cette stratégie.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Préserver et mettre en valeur le patrimoine ▶ Mieux « accrocher » les publics, leur donner une bonne première impression ainsi que l'envie de découvrir le territoire ▶ Renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance des habitants à leur territoire ▶ Favoriser une représentation positive du territoire et conforter son caractère touristique 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement et soutien de toutes actions visant à améliorer le cadre de vie, l'environnement et la préservation des patrimoines (en lien avec les actions préconisées dans la charte d'environnement et dans l'agenda 21) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des communes à l'aménagement du cadre urbain, à la préservation du patrimoine bâti et naturel ▪ Accompagnement des communes sur le volet aménagement esthétique et paysager des zones d'activités, en particulier le long des axes principaux de circulation et aux abords des pôles d'attractivité ▪ Sensibilisation à la préservation et valorisation des sites sensibles/remarquables du Pays. Ont été identifiés comme espaces remarquables : les pelouses de Champeigne, les landes de Veretz, la forêt de Gâtine ▪ Accompagnement à l'harmonisation de la signalétique directionnelle et touristique ▪ Incitation et sensibilisation des communes et des particuliers <ul style="list-style-type: none"> ○ à renforcer l'identité paysagère et à valoriser les espaces (en particulier les entrées de ville) à l'aide de fleurs et végétaux : sensibilisation au label « Villes et Villages fleuris », ... ○ à la mise en place d'une gestion valorisée des espaces publics et privés : organisation de formations à destination des services techniques et espaces verts des communes, communautés de communes, et sensibilisation des particuliers, ... ▪ Poursuite des actions de sensibilisation et de formation des artisans locaux aux pratiques écologiques ▪ Sensibilisation des collectivités au développement des chantiers d'insertion 	PLT

ACTION 1 (suite)	Poursuivre la mise en œuvre des préconisations de la charte d'environnement du Pays et la préservation des patrimoines	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration et aménagement du cadre de vie (aménagement des entrées de villes et de bourgs, aménagement des centres-villes et des centres-bourgs, ...) ➤ Poursuite de la restauration et de la valorisation touristique et culturelle du patrimoine bâti, du patrimoine troglodytique, ... ➤ Préservation et réhabilitation du petit patrimoine rural et /ou identitaire (moulins, loges de vignes, puits, lavoirs, ...) ➤ Réflexion à mener sur l'intégration d'un label touristique par certaines communes, notamment Montlouis-sur-Loire ➤ Mise à jour de la signalisation touristique (en cohérence avec l'ensemble du territoire) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signalisation touristique avec un objectif qualitatif (élimination des panneaux doublons, obsolètes ou mal intégrés ; souci de continuité et de lisibilité ...) ▪ Micro-signalisation touristique et jalonnement continu des sites touristiques (système d'information local), des stationnements, des services et des commerces disponibles dans les communes ▪ Régulation de la signalisation commerciale (affichage, pré-enseignes), avec élimination des panneaux illégaux et politique de sensibilisation des annonceurs 	Communes / Communautés de Communes
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : accompagnement financier (0,07 ETP) 	
PARTENAIRES	Région et Département, Mission Val de Loire, CAUE, CDT, Association des Jardiniers de France, ...	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A définir par projet 	
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : Contrat de pays 3^{ème} génération dans le cadre des priorités « Qualité des paysages », « rénovation urbaine » Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité ▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> x envisageable : fleurissement des villages <input type="checkbox"/> non envisageable 	
CALENDRIER	Action pérenne 2011 / 2016	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Montant des mesures et travaux engagés en faveur de la réhabilitation et de la mise en valeur globale du territoire ▶ Visites critiques de constat des améliorations ▶ Reportage photo « avant – après » ▶ Nombre de journées de formation et d'information réalisées 	

ACTION TRANSVERSALE

ACTION TRANSVERSALE		
ACTION 2	Favoriser les transports en commun, la mobilité interne et l'accessibilité pour tous	
ACTION PERENNE	Action engagée à poursuivre	
JUSTIFICATIF	<p>Le territoire du Pays Loire Touraine bénéficie d'une très bonne accessibilité routière et l'accès par les différents moyens de transports collectifs est également aisé. Par contre, il n'existe pas toujours de connexions entre les réseaux de cars et de trains. Or l'accessibilité plus ou moins aisée d'un territoire ainsi que la facilité de circulation au sein même du territoire, sont des critères de sérénité pour les clientèles touristiques.</p> <p>C'est pourquoi le territoire doit tout mettre en œuvre pour faciliter les déplacements, renforcer les liaisons et l'utilisation des transports en communs, et contribuer à l'amélioration de la desserte des grands sites touristiques. Il convient également d'accroître la visibilité des possibilités de transports offertes sur le territoire.</p> <p>De même, le Pays Loire Touraine doit s'inscrire dans la démarche d'accessibilité pour tous, afin de conforter son positionnement de territoire solidaire et d'accueil optimal.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer la desserte du territoire ▶ Faciliter les déplacements sur le territoire ▶ Positionner le territoire dans une logique touristique durable et solidaire ▶ Améliorer les liaisons avec les autres grands sites touristiques de la proche région ▶ Améliorer l'accessibilité des sites et équipements du territoire et s'inscrire dans la démarche nationale d'accessibilité pour tous 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement à l'amélioration et la valorisation de l'offre de transport à destination de tous publics (habitants, touristes) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude sur l'amélioration de la desserte des gares (Amboise, ...) et sur les services proposés ▪ Etude sur les modalités d'utilisation des transports (par exemple, Instauration d'un ticket unique train + bus) ▪ Réflexion sur l'instauration de navettes vers les pôles touristiques, lors des animations ▪ Actions de lobbying et travail en partenariat avec la SNCF, le Conseil Régional, le Conseil Général et les sociétés de transport, pour une adaptation des horaires de correspondances concernant les arrivées des trains et les dessertes par autocars ▪ Communication sur l'offre existante (transport à la demande) 	PLT
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement des sites vers la labellisation et valorisation des lieux de visite accessibles (recours à un stagiaire pour certaines missions) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un recensement des lieux de visite accessibles aux handicaps, comprenant en particulier les sites naturels ▪ Sensibilisation des professionnels et des communes au label Tourisme & Handicap et incitation aux candidatures pour l'obtention du label Tourisme & Handicap ▪ Incitation à l'aménagement de certains lieux prioritaires ➤ Promotion de l'offre labellisée Tourisme & Handicap, et des sites accessibles non labellisés ➤ Diffusion de l'information concernant les possibilités de transports (à l'accueil, sur les sites Internet, ...) 	Offices de Tourisme

ACTION 2 (SUITE)	Favoriser les transports en commun, la mobilité interne et l'accessibilité pour tous
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	Ingénierie : étude, coordination, communication (0,03 ETP), accompagnement financier (Contrat de Pays et Leader)
PARTENAIRES	CG, Communautés de Communes, Communes, SNCF, sociétés de transport, Offices de Tourisme
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transport en commun et services associés A définir en fonction des actions menées ▶ Accessibilité pour tous Etat des lieux : recrutement éventuelle d'un stagiaire (durée de la mission : 3 mois). Travaux d'aménagement : à définir, les coûts pouvant varier sensiblement selon le parti pris d'aménagement adopté.
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : Contrat de Pays 3^{ème} Génération dans le cadre des priorités « mobilité » ▶ LEADER ▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	Action pérenne (2011 /2015)
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Constats sur l'augmentation des liaisons et l'amélioration des correspondances, de l'intermodalité ▶ Enquête de satisfaction auprès des clientèles touristiques : question relative à l'accessibilité ▶ Nombre d'hébergements, d'équipements et de sites labellisés

ACTION TRANSVERSALE		
ACTION 3	Sensibiliser les prestataires à l'adaptation de leur offre et à l'amélioration de l'accueil	
ACTION PERENNE	Action engagée à développer et à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>L'accueil, au sens large du terme, joue un rôle déterminant pour attirer, retenir et fidéliser la clientèle. Le visiteur ou consommateur est de plus en plus « zappeur » et, face à ce comportement, une très grande qualité de l'accueil et de l'ensemble de la prestation est nécessaire à l'attractivité d'une offre et à la fidélisation de la clientèle. Les professionnels, en particulier les hébergeurs, restaurateurs et Offices de Tourisme, doivent poursuivre leurs efforts en s'engageant dans une démarche qualité globale pour s'adapter aux attentes et exigences des clients.</p> <p>Des efforts particuliers devront être consentis en direction des étrangers et des familles.</p> <p>On constate aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une insuffisance de connaissance des prestations proposées sur le territoire par les prestataires ; - un fort désir de travailler en commun et de mutualiser les outils pour améliorer la satisfaction des clientèles ; - quelques carences en matière de qualité et d'accueil. 	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bien faire connaître les diverses prestations proposées afin que la clientèle soit mieux conseillée, et favoriser ainsi la prolongation des séjours et/ou la fidélisation ▶ Prendre en compte les besoins spécifiques des différentes clientèles et garantir une qualité globale des prestations adaptées aux exigences des clients / publics ▶ Développer l'inter-connaissance, l'interconnexion, la dynamique de filière et la mise en réseau des prestataires 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de formations (langues étrangères,...) ou de réunions thématiques (connaissance de l'offre territoriale, évolution des besoins des publics, tendances prospectives, e.tourisme, ...), et/ou incitation à participer aux formations organisées par « Destination Centre » ➤ Rencontres de sensibilisation des prestataires du territoire en contact avec les clientèles touristiques (taxis, ...) ayant pour objectif de leur transmettre un minimum d'information sur le patrimoine du territoire et de les sensibiliser à l'accueil ➤ Sensibilisation aux démarches qualité et à la mise en réseau (Qualité Tourisme, Loire à Vélo, Tourisme et handicap, Entrez dans la cour des grands, ...) ➤ Organisation de rencontres, échanges, entre prestataires touristiques dans le cadre de groupes de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ créer des partenariats entre prestataires afin d'améliorer l'accueil ▪ faire remonter les besoins en matière de formation et développer les liens avec les organismes ad hoc ▪ créer des outils communs de développement de l'offre : <ul style="list-style-type: none"> - ateliers sur l'adaptation de l'offre aux différents publics (familles, scolaires, étrangers, handicapés, ...) - outils communs de promotion et de prospection : e-mailings communs, mise en réseau des clientèles et des démarches commerciales, ... ➤ Poursuite de l'éducteur de l'Union des Offices de Tourisme pour fédérer les prestataires (cf. action 1.3) 	<p>PLT / Offices de Tourisme</p>

ACTION 3 (suite)	Sensibiliser les prestataires à l'adaptation de leur offre et à l'amélioration de l'accueil	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incitation à mettre en place une offre minimale coordonnée entre prestataires pour assurer un accueil permanent concernant la restauration, les hébergements, les visites ... (roulement des dates et périodes d'ouverture des commerces, information visible et disponible à l'OT, diffusion du calendrier des dates et horaires d'ouverture auprès des professionnels en contact avec la clientèle touristique (les hébergeurs notamment) 	Offices de Tourisme
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : coordination, accompagnement financier (?), animation (0,02 ETP) 	
PARTENAIRES	Conseil Régional, Conseil Général, CDT, Chambres consulaires, organismes de formations	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formations : 2.000 € HT /an sur la base de 2 journées (10 à 15 participants), hors frais annexes. 	
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme Leader (mesure 4 : accroître la mutualisation de la promotion touristique) Opérations éligibles : actions d'information, de sensibilisation et de formation des prestataires Dépenses éligibles : frais d'intervenants, frais d'organisation d'éducteurs ▶ Département <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable 	
CALENDRIER	Action pérenne (2011 /2015)	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de journées de formation et d'information réalisées ▶ Fidélisation des participants ▶ Nombre de participants aux mini-éducteurs et réunions proposés ▶ Enquêtes de satisfaction auprès des participants et des clientèles 	

AXE 1

DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1.A	CONFORTER LES PORTES D'ENTREE DU TERRITOIRE	
ACTION 1.1	Soutenir l'évolution de l'offre des sites patrimoniaux	
ACTION SECONDAIRE	Action engagée à développer et à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Les sites de visites patrimoniaux constituent la principale porte d'entrée touristique du territoire ; Ceux-ci sont majoritairement dans une dynamique touristique forte et font preuve, pour certains, d'initiatives en matière d'évolution de leur offre.</p> <p>Malgré tout, les profils, comportements et attentes des clientèles évoluent sans cesse, et les équipements doivent en tenir compte pour toujours proposer une « expérience mémorable », aussi bien en termes de contenu que de qualité d'accueil.</p> <p>Le Département et les Offices de Tourisme accompagnent déjà ces sites patrimoniaux et il est important de poursuivre ces initiatives visant l'excellence en matière d'accueil.</p> <p>De même, la richesse patrimoniale du Pays Loire Touraine comprend des « trésors cachés » et une offre de jardins et potagers de grande qualité qu'il faut rendre plus visibles afin d'élargir les lieux de découverte sur le territoire.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir le niveau d'attractivité des sites patrimoniaux pour tous les publics ▶ Renforcer l'attractivité du territoire toute l'année ▶ Développer l'offre par la mise en avant des sites secondaires, à potentiel touristique ▶ Accroître la visibilité de l'offre globale 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation des professionnels à l'adaptation de leur offre aux attentes des étrangers, des familles, des scolaires, ... via la mise en place d'un groupe de travail « partage d'expériences et prospective » ou des éducteurs par exemple ➤ Soutien à l'innovation des grands sites en matière d'accueil, de services de muséographie et d'utilisation des nouvelles technologies ➤ Poursuite et/ou soutien des initiatives de sensibilisation des équipements à s'engager dans des démarches qualité et d'accueil du public familial (intégration des dispositifs : Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap, Entrez dans la cour des grands) ➤ Accompagnement et/ou soutien des sites secondaires à la mise en tourisme et/ou la professionnalisation de l'accueil (période d'ouverture, amplitude, ...) et communication ➤ Travail sur la structuration d'une offre de visites et d'animations autour de la thématique « jardins et potagers » 	Département / PLT / OT
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite de l'évolution et de la modernisation de l'accueil (service, médiation, ...) des grands sites patrimoniaux présents sur le territoire ➤ Renforcement de la mise en réseau et de la synergie entre les différents sites (complémentarité de l'offre) ➤ Développement des actions d'animation en lien avec les attentes des clientèles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations à destination de publics spécifiques, animations thématiques, ... ▪ Participation aux animations d'envergure nationale (journée du patrimoine, ...) ➤ Poursuite des liens commerciaux et de la promotion commune entre les sites (pass) 	Propriétaires et/ou gestionnaires
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ingénierie : coordination, animation (0,01 ETP) ➤ Ingénierie : accompagnement financier via le Contrat de Pays et le programme LEADER 	

ACTION 1.1 (suite)	Soutenir l'évolution de l'offre des sites patrimoniaux
PARTENAIRES	MH, DRAC, Conseil Régional, Conseil Général, CRT, CDT, Mission Val de Loire, Offices de Tourisme, propriétaires ou gestionnaires des sites
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Amélioration de l'offre (muséographie, accueil) : à définir par projets ▶ Eductour : frais d'intervenants éventuels à définir annuellement selon les projets
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme Leader : Actions d'information, de sensibilisation et de formation des prestataires : frais d'intervenants, frais liés à l'organisation d'eductours ▶ Région : Contrat de Pays 3^{ème} génération dans le cadre des priorités « économie touristique » ▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	Action pérenne (2011/2016)
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Constat d'amélioration et d'adaptation de l'offre ▶ Evolution des animations et fréquentation ▶ Nombre de sites ouverts au public et évolution de la fréquentation des sites de visites ▶ Enquête de satisfaction des clientèles et des publics

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1.A	CONFORTER LES PORTES D'ENTREE DU TERRITOIRE	
ACTION 1.2	Poursuivre la mise en œuvre des missions du Pays d'art et d'histoire	
ACTION PRIORITAIRE	Action engagée à poursuivre	
JUSTIFICATIF	<p>Le patrimoine architectural, historique et naturel du territoire est tout à fait exceptionnel. Cette richesse a permis au Pays Loire Touraine d'être labellisé, en 2009, « Pays d'art et d'histoire » et, via ce label, de mettre en place une réelle stratégie de valorisation et d'animation du patrimoine.</p> <p>Pour ce faire, une animatrice à temps plein a été recrutée pour mettre en place les outils adéquats.</p> <p>Cette nouvelle dynamique autour du patrimoine, et plus spécifiquement du petit patrimoine, doit permettre, en conciliant tourisme et culture, de développer l'offre sur le territoire aussi bien à destination des habitants que pour les publics touristiques. C'est pourquoi, Il est important que le Pays soutienne ce label et mette en place les moyens indispensables à son déploiement.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contribuer à ce que le Pays Loire Touraine réponde et soit à la hauteur des ambitions du label « Pays d'art et d'histoire » ▶ Fédérer et animer le territoire autour de son patrimoine et de son architecture, et favoriser ainsi la découverte de l'ensemble de ces différents éléments ▶ Améliorer la connaissance et l'appropriation par les habitants de leur patrimoine et favoriser la transmission auprès des plus jeunes ▶ Répondre aux attentes des publics touristiques, et leur donner des clés de lecture pour mieux comprendre et apprécier le patrimoine historique, architectural et naturel 	
ACTIONS	DESSCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en oeuvre du programme d'action retenu dans le cadre du dispositif PAH <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme annuel de visites et d'animations avec volonté de développer les visites originales (nocturnes, gastronomiques, humoristiques/théâtralisées, ...) ○ Création de circuits découverte de ville (ex : circuit à Montlouis-sur-Loire et à Vouvray) ○ Participation aux événements régionaux et nationaux (journée du Patrimoine, Rendez-vous aux jardins, Neurodon, ...) ○ Mise en place d'une offre mutualisée/centralisée de guides-interprètes pour répondre aux différentes attentes (visites en langues étrangères par exemple) ○ Mise en place d'un service éducatif du patrimoine ➤ Poursuite de la réflexion sur la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), outil de référence visant à la présentation didactique de l'architecture et du patrimoine du pays, incluant une exposition permanente, une salle d'animation, un espace documentaire, des animations ... ➤ Réflexion à mener sur la mise en valeur touristique de certains villages du territoire via un circuit de découverte. ➤ Réflexion sur le déploiement d'une offre de découverte du patrimoine alliant les pratiques douces : <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Vélo au fil de l'eau » : lecture de paysages, observation de la faune et la flore, balades littéraires, ... ▪ « Patrimoine à vélo » : à la découverte de petits monuments (fontaines, croix, églises et chapelles) qui font le patrimoine rural ➤ En accompagnement, programme de restauration du patrimoine (cf. action 1) ➤ Poursuite des actions et du programme d'inventaire du patrimoine 	PLT

ACTION 1.2 (suite)	Poursuivre la mise en œuvre des missions du Pays d'art et d'histoire
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	▶ Ingénierie : animation, développement, coordination, accompagnement (2 ETP)
PARTENAIRES	DRAC, DAPA, Direction de la Culture Région Centre, Conseil Général, CRT, CDT, Communautés de Communes, Communes, Mission Val de Loire, Offices de Tourisme
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Budget alloué à l'animation du label (moyens humains) ▶ Moyens humains dans le cadre d'actions ponctuelles (guidage) ▶ Création des circuits de ville : de l'ordre de 7.000 € HT par circuit (panneaux et balisage) ▶ Création du CIAP : à définir en fonction du projet
FINANCEMENTS	<p>▶ Programme LEADER :</p> <p>Actions visant à améliorer la connaissance du patrimoine : inventaires, opérations de collecte de mémoire, expositions, publications, animations</p> <p>Organisation d'une ingénierie patrimoniale locale : formation, frais de personnel en lien avec le PAH</p> <p>Création d'un centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine : études préalables de faisabilité, étude d'aménagement, de muséographie</p> <p>Création de sentiers d'interprétation ou de parcours de découverte du patrimoine naturel, architectural ou artistique adaptés aux différents publics : études, signalétique, aménagements, actions de communication et édition de documents.</p> <p>Création d'animations pour les différents publics (population locale, jeunes, touristes, handicapés, groupes, ...) : animations (visites, expositions), outils pédagogiques, actions de communication, de formation</p> <p>▶ Etat : DRAC (co-financement CIAP ; co-financement programme d'animations annuelles ; co-financement des moyens humains liés à l'animation du label)</p> <p>▶ Région :</p> <p>FRCP (Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité) : restauration, valorisation, accessibilité au site</p> <p>Convention de partenariat pour l'inventaire du patrimoine</p> <p>▶ Département : soutien aux programmes des Villes et Pays d'art et d'histoire</p> <p style="padding-left: 20px;">x envisageable : circuits villages/interprétation signalétique/sites d'intérêt</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> non envisageable</p>
CALENDRIER	Action pérenne (2011/2016)
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'animations, de visites, de conférences mises en place dans le cadre du PAH ▶ Niveau de fréquentation des différentes animations ▶ Enquêtes de satisfaction auprès des publics (questions relatives au programme PAH)

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE
AXE 1.A	CONFORTER LES PORTES D'ENTREE DU TERRITOIRE
ACTION 1.3	Soutenir les aménagements, la structuration et la qualification de l'offre de circulation douce
ACTION HAUTEMENT PRIORITAIRE	Action engagée à poursuivre

1.3.1.	« La Loire à vélo »	
JUSTIFICATIF	<p>Traversant le Pays Loire Touraine, « La Loire à vélo » constitue un élément fortement structurant pour le territoire. Le succès indéniable de ce produit touristique se démontre tous les jours par la constante progression de la fréquentation de cet itinéraire par tous types de publics, ainsi que par les impacts positifs en matière de retombées économiques auprès des partenaires touristiques.</p> <p>Mais malheureusement à la hauteur du territoire, et plus spécifiquement entre Montlouis-sur-Loire et Mosnes, la mise en œuvre de ce programme rencontre des difficultés de faisabilité technique et/ou environnementale qui se concrétisent d'une part, par la mise en place d'un itinéraire provisoire peu satisfaisant pour les usagers et d'autre part, par une faible promotion de cette portion d'itinéraire sur les outils de communication dédiés. De même, le territoire doit améliorer ses prestations et équipements à destination des touristes à vélo pour optimiser leur satisfaction et développer la fréquentation et les retombées économiques. Il doit également veiller à associer et à faire cohabiter les différentes pratiques sur les itinéraires dédiés aux circulations douces.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Optimiser la qualité de l'itinéraire « La Loire à Vélo » sur le territoire ▶ Mettre en place une réelle dynamique autour de ce concept ▶ Contribuer à améliorer la satisfaction des clientèles aussi bien par rapport au circuit qu'aux services périphériques ▶ Développer les retombées économiques issues de ce produit pour le territoire 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite du travail engagé sur la réalisation de l'itinéraire définitif : études de faisabilité et aménagement 	Région / Département
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : coordination, accompagnement (0.03 ETP) 	
PARTENAIRES	DREAL, Mission Val de Loire, Conseil Régional, CRT, Conseil Général, CDT, Communautés de Communes, Communes, cabinet extérieur	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A définir 	
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : Aménagement de l'itinéraire : 60 % ▶ Département : Aménagement de l'itinéraire : 40 % 	
CALENDRIER	Action pérenne (2011/2015)	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evolution de la fréquentation de l'itinéraire (compteur de Montlouis-sur-Loire) ▶ Enquêtes de satisfaction auprès des cyclistes ▶ Evolution du nombre de prestataires labellisés, d'équipements et services mis en place 	

ACTION 1.3.2	« le réseau cyclable du Pays »	
JUSTIFICATIF	<p>« La Loire à vélo » a positionné fortement le Val de Loire comme territoire privilégiant les déplacements doux. Dans ce sillage, l'Indre à Vélo et le Cher à vélo constituent également des projets phares et sont inscrits au Schéma régional des véloroutes et voies vertes. Le Pays Loire Touraine a souhaité que ces programmes puissent rejaillir sur l'ensemble du territoire via des itinéraires complémentaires et a initié une étude sur cette thématique.</p> <p>Le renforcement de l'offre « vélo » constituant un enjeu fort de développement touristique, il est indispensable de mettre en œuvre les recommandations issues de cette étude et de soutenir les initiatives sur ce sujet ; ceci, bien évidemment, en cohérence avec le Schéma régional véloroutes et voies vertes.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accroître la structuration de l'offre cyclable du territoire (axes structurants et boucles) ▶ Irriguer le territoire en développant les connexions internes et favoriser ainsi la découverte du territoire en s'extrayant de l'axe principal de circulation ▶ Renforcer le positionnement du territoire sur un tourisme « doux » ▶ Développer les liaisons avec les territoires voisins ▶ Mettre en lien les circuits de randonnée (pédestre, vélo, équestre) ▶ Permettre les déplacements doux au quotidien et mettre en lien « territoire touristique » et « territoire de vie » 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<p>Mise en œuvre du programme d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les grands axes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Loire (cf : action 1.3.1) ▪ Le Cher : le cher à vélo constitue un axe fort de développement au niveau du département. Etude en cours ▪ La Vallée de la Brenne (voie ferrée entre Vouvray et Château-Renault) ➤ Les boucles cyclables : Un schéma de boucles cyclables a été réalisé par le Pays Loire Touraine en 2007 ; il préconisait la réalisation de 19 boucles (et leurs variantes) et les grandes axes. <i>Pour rappel, réalisation en cours</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Boucle 4 : Rochecorbon - Vouvray - Vernou ▪ Boucle 6 : Nazelles-négron - Chançay - Vernou - Noizay ▪ Boucle 14 : Luzillé - Francueil - Château de Montpoupon ➤ D'autres réalisations seront à prévoir pour mailler le territoire. 	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ DRT, Conseil Régional, CRT, Conseil Général, CDT, Tours Plus et autres communes limitrophes du territoire, associations locales, Comités départementaux et associations sportives, Offices de tourisme 	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisation des itinéraires (budget estimatif - source : étude Altermodal) Boucles cyclables : à compléter en fonction du programme retenu à CT Axe structurants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Axe A (Vallée de la Brenne) : 52.000 € HT (25 km) ▪ Axe C (Vallée du Cher) : 1.555.000 € HT (43 km) ▶ Offre de services : à évaluer pour chaque projet 	

Action 1.3.2 (suite)	« le réseau cyclable du Pays »
FINANCEMENTS	<p>▶ Programme LEADER : Soutien aux projets en lien avec l'arrivée de la Loire à vélo et mise en place des boucles cyclables : études, signalétique, aires de repos, parcs à vélo, aménagements paysagers, actions de promotion</p> <p>▶ Région : Contrat de Pays 3^{ème} génération dans le cadre du bloc de priorités « économie touristique »</p> <p>▶ Département : <input checked="" type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable</p>
CALENDRIER	Action pérenne 2011 /2015
EVALUATION	<p>▶ Nombre et longueur des itinéraires cyclables créés</p> <p>▶ Evolution de la fréquentation de ces itinéraires</p> <p>▶ Enquêtes de satisfaction auprès des cyclistes</p> <p>▶ Nombre de topo guides vendus ou téléchargés</p>

ACTION 1.3.3.	« L'offre de randonnée multimodale : pédestre, équestre et cyclable »	
JUSTIFICATIF	<p>Les activités de pleine nature, et spécifiquement la randonnée, sont des activités de plus en plus pratiquées par les touristes à la recherche de « naturalité ».</p> <p>Le Pays Loire Touraine offre de nombreuses possibilités de randonnée avec son offre cyclable et plus de 75 circuits pédestres. Or, si des sentiers de randonnée et des itinéraires de promenade existent sur le territoire, l'amélioration des conditions de pratique, la structuration des circuits existants, la recherche de thématiques, la création de liaisons, ... sont nécessaires pour capitaliser sur cet atout permettant de valoriser l'ensemble du territoire, et de proposer une offre qualitative et identitaire.</p> <p>On note également que le Pays Loire Touraine, à l'instar du Département, est pauvre en matière d'offre équestre ; la réflexion sur la mise en place d'une offre de ce type doit intégrer les différents types de pratiques.</p> <p>C'est pourquoi, au vu des attentes de plus en plus fortes des clientèles et des potentialités du territoire, le Pays Loire Touraine doit aller encore plus loin dans la structuration et la rationalisation de l'offre de randonnée afin de proposer des circuits et sentiers de qualité, avec un objectif de mariage des différentes pratiques.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Optimiser le maillage du territoire pour une meilleure irrigation et découverte de celui-ci par les clientèles ▶ Proposer une offre plus attractive et digne d'intérêt à destination de l'ensemble des clientèles (habitants, touristes, ...) en réactualisant et débanalisant cette offre ▶ Accroître la lisibilité de cette offre ▶ Favoriser l'offre de sentiers multi randonnée 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<p>Structuration et qualification de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réactualisation et rationalisation de l'offre de randonnées dans un objectif d'amélioration de la qualité et de l'intérêt des itinéraires ; l'objectif étant de développer une offre innovante et adaptée aux différents publics. <p>Actions à mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement et mise à plat de l'offre actuelle et des potentialités aussi bien pédestres et cyclables qu' équestres • Hiérarchisation et structuration des circuits et boucles de randonnées, selon le niveau d'intérêt et de difficulté, les moyens de découverte, les types de pratiques autorisées, les niveaux d'accessibilité (famille, personnes handicapées, étrangers, ...), les services proposés... • Coordination de leur entretien, balisage, signalétique, contrôle de leur état <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien à toutes actions visant à développer l'offre de services autour de l'itinérance et la circulation douce : équipements des communes (accueil vélos, aire de repos, toilettes, ...) comme le justifie par exemple le projet d'installation d'un accueil vélos à Amboise dans les locaux de l'ancien Office de Tourisme), locations de vélos dans les campings, services divers, mise en place de transports, ... ➤ Sensibilisation des prestataires à l'adhésion à la charte de qualité « Loire à vélo - Accueil Vélos » <p>Coordination de l'offre et animation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Homogénéisation de l'offre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre d'un jalonnement homogène ▪ Harmonisation des cahiers des charges de commandes 	Département / PLT / Offices de Tourisme

ACTION 1.3.3.	« L'offre de randonnée multimodale : pédestre, équestre et cyclable »	
	DESCRIPTIF (SUITE)	MAITRISE D'OUVRAGE
	<p>Coordination de l'offre et animation (suite) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de l'évaluation et de la mise à jour des itinéraires et des informations cartographiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation des acteurs et prestataires ▪ Mise en place d'un dispositif pour garantir l'entretien et la qualité du balisage (stagiaire ou saisonnier) ▪ Organisation de sessions de mises à jour du balisage <p>Développement de la valorisation et de la promotion de la randonnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'un programme d'animation autour de l'offre de circulation douce ➤ Intégration de nouvelles propositions dans les outils de promotion au niveau départemental (itinéraires de promenades et de randonnées, pochette de fiches communales, ...) ➤ Création d'un outil cartographique à l'échelle du Pays (en lien avec l'outil en projet à l'échelle du département) qui permettrait de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ mettre en lien les différents types de circuits de randonnée en intégrant les circuits pédestres, vélos et équestres ▪ gérer les informations de multiple nature : <ul style="list-style-type: none"> ○ inscriptions des itinéraires (VRVV, Pays, ...) ○ emplacement des balises directionnelles, kilométrages et inscriptions qu'elles portent ○ sites et monuments à voir ○ difficultés du parcours (terrain inondable, passerelle, ...) ○ services (lieux de pique-nique, commerces, restaurants, hébergements, ...) ➤ Mise en place d'outils de promotion des circuits (dans la documentation générale, site Internet, relation presse, ...) ➤ Création de produits touristiques par ex « WE en vélo » (hébergement + 2 animations) cf. action 2.6 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aménagement, balisage, entretien des sentiers 	<p>Département / PLT / Offices de Tourisme</p> <hr/> <p>Communes et Communautés de Communes</p>
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : coordination, animation, développement (0,15 ETP) ▶ Ingénierie : accompagnement financier dans le cadre du Contrat de Pays 3^{ème} génération 	
PARTENAIRES	Conseil Général, CDT, CRRPC, Clubs de randonnées, CDE, CDTE, Comités départementaux et associations sportives (cyclistes, VTT, ...), Offices de tourisme, centres équestres et de tourisme équestre	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travail sur l'offre de randonnées : recrutement éventuel d'un stagiaire ▶ Travaux d'aménagement des itinéraires et entretien : pour mémoire – moyens existants (services techniques municipaux ou intercommunaux avec l'aide éventuelle d'associations locales) ▶ Aménagement / Equipements de services (lieux de départ de circuits, aire de repos, ...) : à définir en fonction des projets ▶ Création d'un outil cartographique : réalisation en interne ou prestataires (environ 15 000 € / HT) ▶ Outils de promotion : à définir en fonction de l'offre d'intérêt touristique retenue pour être valorisée 	

ACTION 1.3.3. (suite)	« L'offre de randonnée multimodale pédestre, équestre et cyclable »
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : Contrat de Pays 3^{ème} génération dans le cadre du bloc de priorités « économie touristique » ▶ Département : Aide envisageable pour la promotion <ul style="list-style-type: none"> x envisageable pour la promotion des circuits de randonnées de qualité <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	2013 / 2014
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de kilomètres et, surtout, qualité des itinéraires entretenus et/ou mis en service au niveau du Pays ▶ Nombre d'itinéraires intégrés dans les différents dispositifs ▶ Fréquentation des itinéraires ▶ Nombres de topoguides vendus, de dépliants distribués, d'itinéraires téléchargés

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1.B.	VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LE PATRIMOINE ASSOCIE ET DEVELOPPER LES ACTIVITES DE LOISIRS ACTIFS	
ACTION 1.4	Soutenir le développement et la structuration de l'offre de découverte et de loisirs autour de la Loire, du Cher et des autres rivières	
ACTION HAUTEMENT PRIORITAIRE	Action engagée à développer et à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>L'eau est un élément d'attractivité touristique extrêmement fort, qui évoque à la fois la nature, les loisirs et le bien être. Sur le territoire du Pays Loire Touraine, l'eau constitue un élément identitaire spécifique et incontournable avec la Loire comme emblème.</p> <p>Ainsi le territoire est riche d'un passé d'activités fluviales, aussi bien sur la Loire que sur le Cher canalisé. La valorisation de cette spécificité est encore faible. Sur la Loire, la batellerie se remet en scène via essentiellement des promenades en bateaux traditionnels (gabare, fûtreau).</p> <p>Quant au Cher, il est doté d'un patrimoine bâti exceptionnel sur le sujet et d'un potentiel de développement d'activités important, qui justifie d'en faire un projet structurant fort pour le territoire.</p> <p>Pour autant, pour l'instant, ce patrimoine fluvial ne se livre pas et demeure encore sous-exploité, sous-animé, et le thème des métiers liés à l'eau mérite d'être mieux valorisé en tant que support d'attractivité et d'activités.</p> <p>On note :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des activités loisirs (navigation et activités) qui se développent sur la Loire mais restent très insuffisante sur le Cher alors que la rivière possède un potentiel indéniable ; - Une offre insuffisamment structurée et visible sur le plan touristique, malgré son caractère identitaire et attractif ; - Une offre pêche peu structurée et des arbitrages à trouver avec les autres pratiques liées à l'eau (le Cher est une destination reconnue pour la pêche à la carpe) ; - Un véritable manque de points de baignade. 	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer les activités en lien avec un marqueur identitaire spécifique du territoire : l'eau ▶ Préserver et faire connaître le patrimoine fluvial et les métiers associés ▶ Développer les activités fluviales et promouvoir de nouvelles formes de découverte du territoire ▶ Mieux adapter l'offre aux attentes des clientèles à la recherche d'activités de loisirs ▶ Améliorer les activités de baignade ▶ Eviter les conflits de cohabitation entre les activités de loisirs (navigation, canoë-kayak, pêcheurs ...) en encourageant un développement coordonné entre tous les acteurs des filières concernées ▶ Mettre en lien l'offre pêche avec les autres offres « nature » et l'offre « savoir-faire » 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<p style="text-align: center;">LE CHER</p> <p>Mise en œuvre d'un programme d'action à l'échelle locale, visant à une première étape dans sa mise en tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Cher à vélo (cf. action 1.3.2) ➤ Rénovation/requalification des maisons éclusières (Civray-de- Touraine) ➤ Sentier d'interprétation du patrimoine fluvial (Nitray-Chandon) ➤ Restauration du cheminement piéton entre Saint-Avertin et Véretz (via Larçay) pour éventuellement y déplacer le GR et le sentier culturel Saint-Martin-de-Tours ➤ Réflexion sur un point d'accueil touristique pour la pêche à Azay-sur-Cher ➤ Programme d'entretien du lit et des berges (augmentation de la fréquentation, notamment des pêcheurs). 	<p style="text-align: center;">Etablissement Public Loire / Syndicat du Cher canalisé / Communes et Communauté de communes</p>

ACTION 1.4 (suite)	Soutenir le développement et la structuration de l'offre de découverte et de loisirs autour de la Loire, du Cher et des autres rivières
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : coordination, accompagnement, animation, développement (0,20 ETP) ▶ Ingénierie : accompagnement financier dans le cadre de Leader et du Contrat de pays 3^{ème} génération
PARTENAIRES	Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Région, Syndicat du Cher canalisé d'Indre et Loire, SEPANT, LPO, Conservatoire du patrimoine naturel, structures départementales des fédérations sportives de canoë-kayak, fédérations de pêche, prestataires, ...
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménagements : à déterminer en fonction des projets ▶ Aménagement du sentier d'interprétation du patrimoine fluvial sur la cher : Pour information : <ul style="list-style-type: none"> - panneaux, multimédia, aménagement : 160.000 €HT - revêtement pour accessibilité PMR : 120.000 €HT
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme LEADER : Actions visant à améliorer la connaissance du patrimoine : inventaires, opérations de collecte de mémoire, expositions, publications, animations Création de sentiers d'interprétation ou de parcours de découverte du patrimoine naturel, architectural ou artistique adaptés aux différents publics : études, signalétique, aménagements, actions de communication et édition de documents Création d'animations pour les différents publics (population locale, jeunes, touristes, handicapés, groupe, ...) : animations (visites, expositions), outils pédagogiques, actions de communication, de formation ▶ Région Contrat de Pays 3^{ème} génération dans le cadre du bloc de priorités « économie touristique » ▶ Département <ul style="list-style-type: none"> x envisageable : projet global de valorisation touristique du cher canalisé <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	Action pérenne (2011 / 2016)
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Constat de mise en œuvre du programme de valorisation ▶ Fréquentation des aménagements et des équipements ▶ Evolution de l'offre et fréquentation des structures (loisirs, bateaux, Maison de la Loire, ...) ▶ Recensement du nombre d'animations et de manifestations sur cette thématique ▶ Enquêtes de satisfaction de la clientèle (pêcheurs, kayakistes ...) ▶ Vente de cartes de pêche

ACTION 1.5 (suite)	Valoriser les métiers du vin	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en scène et mise en valeur de la thématique (aménagement urbanistique, ...) ➤ Poursuite de la valorisation de la thématique à Amboise (création d'un pôle d'oenotourisme avec visite des vignes aux Châteliers, à Amboise ...) 	Communes viticoles
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : animation du label (0,10 ETP) 	
PARTENAIRES	Interloire, Mission Val de Loire, CRT, CDT, fédérations viticoles, Chambre d'Agriculture, Syndicats professionnels, Lycée agricole et viticole d'Amboise, Association les vign'amboisiennes, vigneron...	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ A définir en fonction des projets 	
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme LEADER Projets collectifs d'oenotourisme : aménagements de parcours (signalétique, aménagements pédagogiques), actions de promotion et de communication, restauration et mise en valeur des loges de vigne, animations, visites pour la découverte de la vigne et des savoir-faire Actions de découverte et de promotion des savoir-faire et des produits locaux : visites d'entreprises, animations <ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : Contrat d'appui aux projets – Cap filière viticulture Promotion et accompagnement des démarches Qualité Elaboration d'une offre oenotouristique Contrat de pays 3^{ème} génération <ul style="list-style-type: none"> ▶ Département <ul style="list-style-type: none"> x envisageable : événements randos thématiques, dossiers d'aides à l'hébergement sur exploitations viticoles <input type="checkbox"/> non envisageable <ul style="list-style-type: none"> ▶ 	
CALENDRIER	2011/2012	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Obtention effective du label ▶ Nombre de produits touristiques (visites guidées, ...) créés et évolution de leur fréquentation ▶ Evolution du nombre de caves labellisées et fréquentation 	

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1. B	VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LE PATRIMOINE ASSOCIE ET DEVELOPPER LES ACTIVITES DE LOISIRS ACTIFS	
ACTION 1.6	Valoriser les métiers du cuir et le patrimoine industriel	
ACTION PRIORITAIRE	Action engagée à développer et renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Le Pays Loire Touraine est doté d'un patrimoine architectural et historique d'exception et possède également, principalement à Château-Renault, du patrimoine industriel, témoin de son passé dans l'industrie du cuir.</p> <p>Pour autant, la valorisation de cette richesse est très timide : le musée dédié au cuir est un équipement de faible envergure, qui n'enregistre qu'environ 2.000 visiteurs par an, et le patrimoine bâti (tannerie) est peu exploité en matière touristique.</p> <p>Pour mettre en place la stratégie de création d'un point d'accroche touristique au nord du territoire, il est indispensable de développer l'offre proposée autour du thème du cuir et de la tannerie, via une approche dynamique et originale.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer un nouveau pôle d'intérêt touristique sur le territoire ▶ Faire de Château-Renault un pôle référent sur la thématique du cuir ▶ Valoriser le patrimoine identitaire et les savoir-faire ▶ Sauvegarder l'histoire et les traces de l'activité économique d'antan de Château-Renault, les faire connaître et partager, et développer la fierté des habitants face à leur passé ▶ Relier le passé et le présent via la visite d'entreprises 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etude complète de mise en tourisme du territoire Castelrenaudais sur l'activité Cuir (réhabilitation du bâti, circuit d'interprétation, espace de découverte, espace de vente, visites thématiques, visites de découverte économique, ...) ➤ Etude de développement et de repositionnement du Musée du Cuir et de la Tannerie (en cours) et mise en œuvre. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de doter l'équipement d'un projet scientifique et culturel en vue d'un classement « Musée de France » 	Commune de Château-Renault ou CC Castelrenaudais
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien via des actions de communication des initiatives locales de valorisation du patrimoine industriel (Tannerie royales d'Amboise, de Château-Renault) ➤ Animation de la thématique via le PAH (cf. action 1.2) ➤ Soutien à la valorisation et communication sur cette thématique 	PLT / OT
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : animation, coordination (0,02 ETP) 	
PARTENAIRES	DRAC, Conseil Régional, Conseil Général, CR, CDT, associations locales, entreprises locales	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etude : en fonction des besoins du projet ▶ Investissement/travaux : en fonction du projet 	

ACTION 1.6 (suite)	Valoriser les métiers du cuir et le patrimoine industriel
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme LEADER <p>Actions de découverte et de promotion des savoir-faire et des produits locaux : visites d'entreprises, animations</p> <p>Réhabilitation de sites liés au passé industriel : études préalables de faisabilité, études d'aménagement, de muséographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : ▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	2011 / 2016
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Création effective d'une offre touristique dans le Castelrenaudais et suivi des fréquentations ▶ Evolution et fréquentation du Musée du Cuir ▶ Mobilisation des acteurs concernés

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1 B	VALORISER LES SAVOIR-FAIRE ET LE PATRIMOINE ASSOCIE ET DEVELOPPER LES ACTIVITES DE LOISIRS ACTIFS	
ACTION 1.7	Soutenir l'organisation d'une filière des artisans d'art	
ACTION SECONDAIRE	Action nouvelle	
JUSTIFICATIF	<p>Les métiers d'artisanat d'art contribuent à l'enrichissement culturel que recherchent les clientèles (et pas seulement les « spécialistes »). Ils se situent dans une dynamique porteuse, grâce à l'émergence d'une économie des loisirs liée aux métiers d'art, à l'engouement pour le patrimoine et à la recherche de loisirs et activités de proximité de la part des clientèles urbaines.</p> <p>Mais la filière souffre d'une grande atomisation. Les professionnels ont besoin de se faire connaître, de trouver de nouveaux débouchés économiques, et de travailler en réseau.</p> <p>Les initiatives et les offres en artisanat d'art sur le territoire du Pays Loire Touraine sont encore peu lisibles et sous-exploitées (absence de circuit, de brochure commune, difficultés à trouver des lieux d'exposition) alors qu'elles constituent un véritable élément d'attractivité, notamment dans une logique de complémentarité des offres à proposer aux visiteurs. D'ailleurs, un projet au sein des anciennes fonderies Mabile à Amboise a été étudié, mais les coûts d'investissement et de fonctionnement l'ont fait avorter.</p> <p>Le développement de la filière des artisans d'art est l'une des préoccupations au niveau du Département et la chambre de Métiers et d'Artisanat recense actuellement l'offre.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diversifier l'offre de découverte et d'animation du territoire ▶ Faire émerger une offre d'artisanat d'art, existante mais insuffisamment visible aujourd'hui ▶ Encourager la déambulation dans les différentes communes ▶ Renforcer les animations et événements liés à l'artisanat d'art, de manière à susciter des excursions sur le territoire 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement des artistes et artisans d'art ➤ Recensement de l'offre 	Chambre de Métiers et d'Artisanat
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation, coordination et soutien de la filière artisanat d'art (via le PAH) – (cf action 1.2) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation-coordination de la filière, via l'organisation d'une rencontre – exposition regroupant les artistes et artisans mais aussi les associations culturelles afin de fédérer les acteurs de la filière... 	PLT
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement des animations sur l'art et l'artisanat d'art <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification et/ou aménagement de salles d'expositions permanentes ou temporaires. Renforcement des lieux d'expositions existants ▪ Politique immobilière destinée à favoriser l'installation d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art, sous forme de mises à disposition de locaux, d'invitations temporaires d'artistes, ... ▪ Renforcement du programme d'expositions et d'animations autour des métiers d'art 	Communes et Communautés de Communes / OT
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement des activités et stages <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement et identification de lieux de pratiques artistiques, et de personnes-ressources sur le territoire, permettant d'accueillir des stages de pratiques artistiques ▪ Mise en place d'un programme de stages artistiques destinés à un public extérieur et commercialisation de cette offre 	Artisans d'art
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : animation (0,01 ETP) 	

ACTION 1.7 (suite)	Soutenir l'organisation d'une filière des artisans d'art
PARTENAIRES	Professionnels (artisans d'art et artistes), Institut National des Métiers d'Arts (ex -SEMA), Conseil Général, DRAC, Chambre des Métiers, Offices de Tourisme du Pays, associations locales d'artistes ...
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développement des activités et des stages : à définir en fonction des projets
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> x envisageable : au titre d'une collaboration expérimentale pour explorer des pistes opérationnelles : ouvertures d'ateliers, échanges avec les sites d'accueil et d'exposition des œuvres, structuration d'une offre de stages de savoir-faire, hébergement thématiques <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	2013 / 2014
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evolution du nombre d'ateliers (métiers d'art) ▶ Nombre d'artisans et d'artistes implantés sur le territoire ▶ Fréquentation des évènements, manifestations, expositions, journées thématiques ... ▶ Nombre de stages effectués

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1.B.	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DE LOISIRS ACTIFS ET LUDIQUES	
Action 1.8	Accompagner le renouvellement et le déploiement de l'offre des parcs et activités de loisirs ludiques	
ACTION SECONDAIRE	Action engagée à développer et renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>En dehors des visites de châteaux, levier de l'attractivité touristique du territoire, plusieurs équipements de loisirs constituent une offre complémentaire ou une alternative intéressante pour les membres d'une même tribu familiale. Cet atout permet au Pays Loire Touraine de se positionner fortement comme un territoire d'intérêt pour la clientèle familiale touristique, mais également pour les habitants et les publics de proximité.</p> <p>Pour conforter cet axe, il est important que les parcs et sites de loisirs existants s'inscrivent dans une logique d'évolution (et pour certains de modernisation) et que le territoire continue à accueillir de nouveaux équipements ou nouvelles activités.</p> <p>Dans cette même stratégie, le Pays doit poursuivre son action visant à se doter d'une offre suffisante en matière d'équipements sportifs, culturels et de loisirs.</p>	
CONTENU DE L'ACTION		
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer l'offre de loisirs du territoire ▶ Améliorer l'accueil des familles ▶ Fidéliser la clientèle en proposant une offre diversifiée à l'ensemble des membres d'une « tribu » 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement et appui aux prestataires d'équipements ludiques pour le renouvellement et/ou la modernisation de leur offre, pour la création d'animations à destination des enfants et familles ➤ Soutien aux porteurs de projets pour la création/extension d'équipements ou d'activités de loisirs tous publics ➤ Etude d'opportunité/faisabilité à mener sur la création de nouveaux lieux de baignade temporaires et/ou de zone de loisirs (bord de Loire, bord de Cher, baignades naturelles, ...). Des sites sont déjà identifiés comme pouvant peut-être recevoir des activités de ce type : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'eau à Vouvray ▪ Ancienne Carrière entre Amboise et Lussault sur Loire ➤ Sensibilisation des collectivités quant à ma nécessité d'anticiper en matière d'urbanisme (réserves foncières ou de zonages loisirs dans le cadre des PLU, ...) ➤ Réflexion à mener sur l'opportunité d'un équipement aqualudique à l'échelle du Pays 	PLT
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement d'équipements sportifs, culturels et de loisirs d'intérêt communal ou intercommunal (avec soutien financier du PLT envisageable) 	Communes ou Communautés de Communes
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : accompagnement, développement (0,02 ETP) ▶ Ingénierie : accompagnement financier dans la cadre de Leader et du Contrat de Pays 	
PARTENAIRES	Conseil Régional, Conseil Général	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etude : <ul style="list-style-type: none"> - étude de faisabilité équipement culturel : 15.000 à 20.000 € HT - étude d'opportunité/faisabilité création de zone loisirs/baignades : 15.000 € HT à 20.000 € HT 	

Action 1.8 (suite)	Accompagner le renouvellement et le déploiement de l'offre des parcs et activités de loisirs ludiques
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région : Contrat de Pays 3^{ème} Génération dans le cadre du bloc de priorités « économie touristique » ▶ Programme LEADER <p>Actions de découverte et de promotion des savoir-faire et des produits locaux : visites d'entreprises, animations</p> <p>Réhabilitation de sites liés au passé industriel : études préalables de faisabilité, études d'aménagement, de muséographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Département : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	2013/2014
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fréquentation par les habitants et touristes des équipements de loisirs ▶ Enquête de satisfaction de la clientèle : questions relatives à l'accueil des familles et aux activités pour enfants ▶ Création d'équipements et fréquentation de ces équipements

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1.C.	ADAPTER, MODERNISER ET DEVELOPPER L'OFFRE D'HEBERGEMENTS	
ACTION 1.9	Favoriser le renforcement d'une offre d'hébergement de qualité	
ACTION PRIORITAIRE	Action engagée à développer et à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Pour répondre aux attentes de plus en plus pointues des clientèles, et à une concurrence toujours plus forte des destinations, les prestataires touristiques ont intérêt à structurer leur offre autour de thèmes identitaires et différenciateurs, de manière à faire vivre une expérience forte, authentique et enrichissante à leurs visiteurs.</p> <p>Certains labels représentent une certaine assurance de qualité pour les visiteurs et contribuent à une meilleure lisibilité de l'offre. La labellisation de l'offre permet également de mieux cibler des clientèles spécifiques avec des besoins précis.</p> <p>Ainsi le Pays Loire Touraine présente une offre attractive pour l'accueil de groupes (groupes affinitaires, scolaires, seniors, ...) mais on relève l'absence ou l'inadaptation des hébergements à destination de ces types de clientèles alors que des besoins émergent, en particulier via « La Loire à vélo » et le développement des séjours thématiques, ...</p> <p>C'est pourquoi, il est nécessaire de poursuivre la requalification des hébergements existants et de vérifier la faisabilité commerciale et financière de projets de création ou d'extension d'hébergements (à destination des clientèles itinérantes par exemple).</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Affirmer le positionnement d'une offre d'hébergement en cohérence avec l'identité du territoire ▶ Rendre l'offre plus attractive ▶ Augmenter les taux d'occupation des hébergements et la valeur ajoutée de leurs prestations ▶ Augmenter les capacités d'hébergement du territoire ▶ Cibler les clientèles groupes et diversifier ainsi les clientèles en séjour ▶ Allonger la saison touristique ▶ Augmenter les retombées économiques pour le territoire 	
ACTIONS	DESRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement des porteurs de projets (avec soutien financier envisageable) et sensibilisation des professionnels au potentiel d'attractivité d'une offre thématifiée, et aux nouveaux concepts (hébergements atypiques) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôtellerie de Plein Air (cf. action 1.10) : Re-qualification et développement de l'offre ▪ Hôtellerie Appui aux projets structurants et intégrant des critères de qualité (labellisation, ...) spécifiquement pour l'hôtellerie indépendante ▪ Gîtes et chambres d'hôtes Accompagnement des démarches de création d'hébergements ruraux novateurs et/ou thématifiés (œnotourisme, ...) ex : projet de création de gîtes flottants, orientés tourisme pêche (90 lits) à Francueil. ➤ Incitation à la rénovation et au renouvellement des aménagements et de la décoration ➤ Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'hébergements adaptés à l'accueil de groupes sur le territoire (création ou extension) ➤ Soutien aux projets des collectivités de création de gîtes de groupes /gîtes d'étape (gîtes HQE, gîtes innovants, gîte en éco-construction, ...) en utilisant du bâti identitaire existant (granges, ...) ➤ Sensibilisation des professionnels à l'existence des différents labels, et à leurs avantages respectifs, et accompagnement rapproché des porteurs de projets pour les candidatures aux labellisations 	PLT/ OT

ACTION 1.9 (SUITE)	Favoriser le renforcement d'une offre d'hébergement de qualité	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Travaux de modernisation du Centre d'hébergement Charles Péguy à Amboise (centre d'hébergement pour groupes) 	Association Centre Charles Péguy
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Re-qualification du VVF les Violettes à Amboise 	
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : études, développement, coordination (0,05 ETP) ▶ Ingénierie : accompagnement financier dans le cadre du Contrat de Pays 	
PARTENAIRES	Communautés de Communes, Communes, chambres consulaires, Conseil Général, gestionnaires des labels, CDT	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Modernisation du Centre d'hébergement Charles Péguy : 1.223.600 € ▶ Etude de faisabilité et d'opportunité : environ 12.000 € HT / étude ▶ Autre projets ou aménagements : à définir en fonction des projets 	
FINANCEMENTS	<p>A titre indicatif, les travaux et aménagements engagés par des prestataires à la suite de cette action pourront bénéficier de différentes aides :</p> <p>Région :</p> <p>Contrat d'Appui aux Projets d'Hébergements Touristiques (CAP'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES) - création, extension et modernisation d'hébergements touristiques. Aides accordées sous certaines conditions aux :</p> <p><i>Gîtes</i> (gîtes ruraux labellisés classés 2 épis minimum (ou 2 clés,... selon le label)) : réhabilitation de bâtiments existants et concernant les équipements d'hébergement, de loisirs de plein air, les travaux d'environnement extérieur, les travaux permettant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap</p> <p><i>Chambres d'hôtes</i> : création et l'amélioration de la chambre, de la salle de réception, des accès intérieurs</p> <p><i>Hôtellerie</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chambres : dépenses de gros œuvre, de sanitaires ; - autres équipements : travaux d'embellissement externe, équipements liés à la restauration (cuisine, salle à manger), création d'équipements de loisirs, installation d'équipements d'affaires (salles de réunions), création de garages à vélos fermés, création de parking sécurisé, création ou réfection complète du salon, du hall de réception, des parties communes <p><i>Hôtellerie de plein air</i> : travaux de voirie et réseaux divers (VRD), aménagement des sanitaires, des équipements (accueil, loisirs), et aménagement paysager, implantation d'habitats légers de loisirs et résidences mobiles « de nouvelle génération », création de garages à vélos fermés</p> <p>Subvention à taux d'intervention maximal de 20 % d'une dépense subventionnable plafonnée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les chambres d'hôtes : 15 000 € par chambre ; - pour les gîtes ruraux : 200 000 € ; - pour l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air : 300 000 € <p>Taux d'intervention pouvant être porté à 30 % pour des projets proposant une valeur ajoutée touristique, générant un surcoût d'investissement, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des aménagements d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) - un hébergement situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé respectueux du cahier des charges national Véloroutes - une prise en compte du respect de l'environnement, selon un cahier régional de préconisations <p>Contrat de Pays 3^{ème} génération dans le cadre du bloc de priorités « économie touristique »</p> <p>Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> envisageable : hébergement rural, hébergement de groupes <input type="checkbox"/> non envisageable 	

ACTION 1.9 (SUITE)	Favoriser le renforcement d'une offre d'hébergement de qualité
CALENDRIER	Action pérenne 2011 / 2016
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none">▶ Evolution des capacités d'hébergement▶ Evolution du nombre de structures ou des capacités d'hébergement à destination des groupes▶ Evolution du taux de labellisation▶ Fréquentation des hébergements

AXE 1	DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE	
AXE 1.C.	ADAPTER, MODERNISER ET DEVELOPPER L'OFFRE D'HEBERGEMENTS	
ACTION 1.10	Favoriser le développement et la requalification de l'offre en hôtellerie de plein air et améliorer l'accueil des camping-cars	
ACTION PRIORITAIRE	Action nouvelle	
JUSTIFICATIF	<p>Le niveau d'exigence des clientèles de l'hôtellerie de plein air s'est fortement accru au cours des dernières années. Sur le territoire, les 17 campings ne répondent que partiellement aux attentes des clientèles : forte proportion de 1*, absence de camping haut de gamme (4*), peu de locatif, peu d'équipements et de services ... ; leur modernisation et leur re-positionnement semblent indispensables pour assurer leur développement, malgré le fait que plusieurs d'entre-eux, situés en zone inondable, sont soumis à de fortes contraintes. A noter qu'une étude de requalification du camping de l'Île d'Or, à Amboise, est en cours.</p> <p>On note également une absence de camping 4 *, seule catégorie apte à capter certains types de clientèle, notamment les étrangers.</p> <p>Pour ce qui est des camping-cars, la progression très forte de leur nombre conduit à considérer comme stratégique cette clientèle, face à laquelle le territoire dispose d'atouts incontestables, et qui est moins soumise à la saisonnalité que d'autres. C'est pourquoi il est important d'améliorer l'accueil de cette clientèle et de maintenir un bon niveau de services toute l'année.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rendre les campings plus attractifs pour les clientèles cibles et augmenter leur fréquentation et les retombées économiques induites ▶ Adapter, d'un point de vue qualitatif, ces campings aux nouvelles attentes des clientèles touristiques ▶ Développer les capacités d'accueil en HPA, et en particulier l'offre haut de gamme ▶ Améliorer la satisfaction des campings-caristes et en développer la fréquentation 	
ACTIONS	DESRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat des lieux de l'offre de campings avec une approche services proposés/attentes des clientèles ➤ Développement d'une offre HPA haut de gamme : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude d'opportunité ▪ Recherche d'opérateurs et/ou accompagnement des porteurs de projets pour la création d'une structure HPA haut de gamme écologique (soutien financier envisageable) ▪ Sensibilisation des collectivités à la nécessité de prévoir des réserves foncières adaptées ➤ Sensibilisation des prestataires à l'adaptation de leur offre (cf. action 3) et au développement d'un hébergement de qualité (action cf. 1.9) ➤ Amélioration de l'accueil des camping-cars : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diagnostic de l'existant et réalisation d'un schéma à l'échelle du Pays visant à une optimisation du maillage et à une coordination à l'échelle Pays dans leur fonctionnement (tarifs, période d'ouverture, ...) 	PLT
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Re-qualification des campings : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexion sur la mise en gestion des campings municipaux ▪ Réflexion sur une montée en gamme (selon les nouvelles normes de classement) ▪ Réflexion sur une thématisation et une labellisation, notamment autour des thématiques identitaires ▪ Mise en œuvre de la démarche qualité ▪ Qualification paysagère à poursuivre ▪ Développement des emplacements équipés en locatifs et en hébergements insolites (cabanes, roulottes, cabanes sur pilotis,...) ▪ Développement des services aux randonneurs itinérants (vélos, pédestres, équestres) ▪ Développement des services et équipements pour les familles (aires de jeux, prêts de livres ...) ▪ Mise en place de partenariats tarifaires avec les équipements sportifs ou culturels voisins (piscine, salle de spectacles ...) 	Communes / Communautés de communes / Prestataires privés

ACTION 1.10 (suite)	Favoriser le développement et la requalification de l'offre en hôtellerie de plein air et améliorer l'accueil des campings-cars	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : étude (schéma), sensibilisation, accompagnement (0,01 ETP) ▶ Ingénierie : accompagnement financier dans le cadre du Contrat de pays 3^{ème} génération 	
PARTENAIRES	CDT, CAUE, DREAL, prestataires professionnels, FFCC, FDHPA ...	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Schéma global des aires d'accueil de campings cars : 14.000 0 20.000 € HT ▶ Etude d'opportunité / faisabilité de création d'une offre HPA haut de gamme : 15 à 20.000 € HT ▶ Etude de requalification et d'opportunité : 10.000 € HT / camping ▶ Etude paysagère : 3.000 € à 5.000 € HT / terrain <p>Pour information : création d'une aire de camping-cars : 40.000 € HT ; aménagement paysager et signalétique complémentaire : 2.000 € HT</p>	
FINANCEMENTS	<p>Région : Contrat d'Appui aux Projets d'Hébergements Touristiques (CAP'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES) -. Aides accordées sous certaines conditions aux établissements de plein air classés tourisme ou loisirs 2* après travaux. Travaux de voirie et réseaux divers (VRD), aménagement des sanitaires, des équipements (accueil, loisirs), et aménagement paysager, implantation d'habitats légers de loisirs et résidences mobiles «de nouvelle génération», création de garages à vélos fermés.</p> <p>Subvention à taux d'intervention maximal de 20 % d'une dépense subventionnable plafonnée à 300 000 €</p> <p>Taux d'intervention pouvant être porté à 30 % pour des projets proposant une valeur ajoutée touristique, générant un surcoût d'investissement, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des aménagements d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) - un hébergement situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé respectueux du cahier des charges national Véloroutes - une prise en compte du respect de l'environnement, selon un cahier régional de préconisations, <p>Contrat de Pays 3^{ème} génération dans le cadre du bloc de priorités « économie touristique »</p> <p>Département :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable 	
CALENDRIER	2011 / 2012	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evolution des capacités d'accueil et des équipements des campings ▶ Evolution de la typologie de l'offre HPA ▶ Evolution de la fréquentation des campings et des aires pour camping cars ▶ Diminution du stationnement « sauvage » des campings cars Enquêtes de satisfaction auprès des clientèles/ 	

AXE 2

OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES

AXE 2	OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES	
AXE 2.A.	RENFORCER L'EFFICIENCE DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE	
ACTION 2.1	Centraliser la coordination touristique du territoire	
ACTION HAUTEMENT PRIORITAIRE	Action nouvelle	
JUSTIFICATIF	<p>De nombreux acteurs touristiques se sont impliqués dans la mise en œuvre et la réussite du schéma de développement touristique du Pays Loire Touraine. Il faut capitaliser sur cette mobilisation, rassembler les énergies, générer des synergies, des effets de levier, des économies d'échelle, ...</p> <p>Le présent plan d'action a évalué, par action, le temps passé en matière d'ingénierie (coordination, animation, accompagnement, ...).</p> <p>Au vu des éléments, il est nécessaire que soient mis à disposition du territoire des moyens humains dédiés à la coordination et au développement touristique.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer l'animation du développement touristique du PLT, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux du tourisme ▶ Coordonner la mise en œuvre et le suivi du plan d'action de développement touristique ▶ Professionnaliser, conforter les initiatives et actions engagées par l'ensemble des acteurs sur le territoire 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<p>➤ Cette fonction « suivi et coordination du développement touristique » (jusqu'à maintenant occupée par la chargée de développement du PLT) peut être assurée :</p> <p>Dans une option optimale,</p> <p>Par la création d'un poste de chargé de mission tourisme au sein du PLT (par transfert de budget)</p> <p>ou</p> <p>Par la mise à disposition (transfert) de moyens humains issus des OT (avec la mise en place de conventions PLT/OT, PLT/Union, OT/union) pour travailler sur la mise en œuvre des actions (par filières ou autre organisation)</p> <p>Missions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du schéma de développement touristique du Pays, en lien avec les élus locaux, les structures « Offices » de Tourisme » et les différents acteurs et opérateurs touristiques ▪ Accompagnement et coordination des collectivités pour la mise en œuvre de leur politique touristique ▪ Participation à la mise en œuvre de la politique de communication interne et externe, en partenariat avec les Offices de Tourisme ▪ Appui technique aux porteurs de projets en collaboration avec le Conseil Général ▪ Accompagnement des projets touristiques sur le territoire, des acteurs locaux dans le montage de projets individuels ou collectifs, publics ou privés, dans le montage technique et financier des dossiers de demandes de subvention ▪ Mise en réseau des acteurs privés/publics du tourisme et animation des partenariats, coordination des programmes touristiques du territoire 	PLT ou autres structures
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	Sans objet	

ACTION 2.1 (suite)	Centraliser la coordination touristique du territoire
PARTENAIRES	CG, Communautés de Communes, Communes, Offices de Tourisme
COUTS	➤ Budget dédié sur la base 1 ETP + frais liés aux missions : environ 40.000 €
FINANCEMENTS	Sans objet
CALENDRIER	2011
EVALUATION	▶ Bilan annuel à réaliser avec la structure hiérarchique

AXE 2	OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES	
AXE 2.A.	RENFORCER L'EFFICIENCE DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE	
ACTION 2.2	Optimiser les moyens des Offices de Tourisme à l'échelle du territoire	
ACTION PRIORITAIRE	Action engagée à développer et /ou à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>6 structures « Offices de Tourisme » maillent le Pays Loire Touraine. Celles-ci sont regroupées autour d'une association « Union des Offices de Tourisme » qui a pour principal objectif la promotion à l'échelle du territoire. L'ensemble de ces Offices de Tourisme emploie 14 ETP.</p> <p>Mais on constate sur le territoire que les Offices de Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaillent à des échelles géographiques différentes avec une compétence tourisme pas toujours bien définie au niveau de leur collectivité de rattachement. - sont souvent « cantonnés » à leurs missions régaliennes : les missions d'ingénierie, de stratégie marketing, de production, de qualification de l'offre, d'animation, ..., sont peu représentées - se « concurrencent » les uns avec les autres (visible au niveau des adhésions des prestataires) - ne mutualisent pas leurs moyens humains et techniques. <p>Alors que les Offices de Tourisme se professionnalisent et que les moyens locaux dédiés aux structures ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions touristiques du territoire, il est urgent de remettre en cause le fonctionnement actuel et de réfléchir à une optimisation de l'accueil touristique sur le territoire.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer l'efficacité des missions d'information et d'accueil à l'échelle de l'ensemble du territoire ▶ Simplifier l'organisation touristique qui gagnerait en efficacité et en cohérence d'actions grâce à une centralisation des moyens ▶ Bénéficier d'un véritable levier de développement à l'échelle du territoire ▶ Inclure tous les partenaires dans l'organisation touristique ▶ Mettre en marche un territoire de projet sur le plan touristique ▶ Améliorer la satisfaction des habitants et visiteurs quant à l'information locale et touristique 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<p>Dans une première étape,</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réflexion globale à engager afin de mettre en place des habitudes de travail en commun : <p>Cette démarche vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ définir clairement la place, le rôle et les missions de l'Union des OT ▪ mettre en commun (mise en réseau) des outils de gestion (fichiers, ...) ▪ réaliser des documents de promotion en commun (guide, supports thématiques, cartes, ...) ▪ définir une politique commune en matière d'adhésion, de procédures de traitement de l'information, ... ▪ créer une culture de territoire (procédure d'accueil, valorisation du Pays) ▪ renforcer l'identité commune (Touraine) au sein des structures (structuration de l'information, décoration, ...) <p>Pour cette étape, il est important que chaque Office de Tourisme définisse clairement avec sa collectivité le cadre de son intervention et ses objectifs (convention d'objectifs).</p>	PLT / Offices de Tourisme / Communautés de Communes
	<p>Dans une deuxième étape,</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travail à la construction d'une nouvelle organisation touristique dans une logique conventionnelle <p>Afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ définir les différentes missions des OT (conventions entre OT et avec le Pays) ▪ mutualiser le personnel d'accueil ▪ centraliser certaines fonctions à l'échelle de l'ensemble du territoire <p>Puis,</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une organisation unique sous la forme d'une structure « Office de Tourisme de Pôle » 	PLT /Offices de Tourisme / Communautés de Communes

ACTION 2.2 (suite)	Optimiser les moyens des Offices de Tourisme à l'échelle du territoire
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ingénierie : coordination, accompagnement, animation (0,02 ETP)
PARTENAIRES	FDOTSI, CG, CDT,
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sans objet
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région ▶ Département <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	Action pérenne 2011 / 2015
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Constat de mise en place d'une nouvelle organisation

AXE 2	OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES	
AXE 2.B.	RENFORCER LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE MISE EN MARCHÉ	
ACTION 2.3	Mettre en place une politique de réseau et de communication interne	
ACTION PRIORITAIRE	Action engagée à développer et/ou à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Un territoire disposant d'une démarche efficace de communication interne, a plus de facilité pour canaliser et harmoniser son développement touristique. Faute de communication interne efficace, la méconnaissance et les malentendus créent un dysfonctionnement dans l'organisation.</p> <p>On constate qu'au niveau de l'ensemble du territoire, les prestataires et les acteurs intervenant au niveau touristique (OT, Communautés de Communes, Communes, ...) se connaissent mal et qu'ils ne disposent pas d'outils d'inter-connaissance adaptés à leurs besoins.</p> <p>Pour le développement touristique harmonieux et durable du territoire à l'échelle du Pays Loire Touraine, il est donc indispensable que tous les acteurs touristiques renforcent leur connaissance les uns des autres, mais aussi mettent en place une véritable logique de réseau, ayant pour but d'atteindre les objectifs de développement touristique choisis.</p> <p>Cette stratégie de mise en réseau doit également dépasser les frontières administratives puisque, pour exister par rapport à l'évolution actuelle des comportements touristiques (par exemple par rapport aux facilités de déplacement à l'échelle européenne et au-delà), la plupart des territoires touristiques doivent s'appuyer sur leur appartenance à un territoire géographique de plus en plus large et / ou sur des complémentarités d'offres touristiques.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer la communication interne au sein même des communes et des territoires communautaires, en direction des acteurs du tourisme, des partenaires et des habitants ▶ Renforcer la mise en réseau des prestataires dans le but d'un développement efficace et complémentaire ▶ Faciliter le rôle des professionnels locaux et des habitants en tant que relais de l'information et prescripteurs du territoire ▶ Créer une culture de réseau et renforcer la solidarité touristique entre les prestataires ▶ Développer la fréquentation de l'ensemble du territoire en créant des synergies avec les territoires environnants 	
ACTIONS	DESSCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication interne / sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation des actions touristiques du Pays et des Offices de Tourisme au niveau des collectivités (création d'un bilan d'action touristique par exemple ou d'un séminaire annuel). ▪ Renforcement de la collaboration entre les Offices de Tourisme et les prestataires et professionnels locaux. ▪ Utilisation des bulletins (municipaux, communautaires) et des sites Internet pour valoriser le patrimoine du territoire et, donc, son appropriation par ses habitants (articles, témoignages, ...), ainsi que pour sensibiliser les élus et les habitants aux retombées économiques issues du tourisme. ▪ Réflexion sur la création d'un outil d'information touristique interne à l'échelle du pays (rubrique sur le site Internet du Pays ou élargissement du champ territorial de la newsletter de l'OT Val d'Amboise) ➤ Mise en réseau / coordination (échelle Pays) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un club des professionnels avec organisation régulière de réunions thématiques associant les acteurs pour mettre sur pied certaines des nouvelles actions très concrètes de la stratégie touristique. ▪ Mise en place d'une coordination locale afin d'harmoniser le calendrier des animations et événements. 	PLT / Offices de Tourisme

ACTION 2.3 (suite)	Mettre en place une politique de réseau et de communication interne	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en réseau / coordination (échelle Pays) - suite <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de mini-éductours, de journées portes ouvertes, ..., à destination plus particulièrement des professionnels locaux, dans le but d'améliorer la cohésion et d'enrichir la connaissance touristique (prospective touristique). ▪ Création d'un blog Tourisme (sur le site Internet du Pays.) ➤ Mise en synergie avec d'autres territoires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de partenariats avec le Pays des Châteaux, le Pays Loire Nature et le Pays de la Vallée du Loir, Pays du Vignoble nantais, Pays de la vallée du Cher et du romorantinais ▪ Projet de coopération avec des territoires viticoles (en lien avec les démarches engagées dans le cadre de Vitour), avec la Lombardie sur la thématique Renaissance et navigation fluviales, par exemple 	PLT / Offices de Tourisme
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : Sensibilisation, information, coordination (0,02 ETP) 	
PARTENAIRES	Conseil Général, CDT, chambres Consulaires	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eductours et bourse d'échanges aux documents : 2.000 € HT / an 	
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme LEADER : Opérations éligibles : actions d'information, de sensibilisation et de formation des prestataires Dépenses éligibles : frais d'intervenants, frais à l'organisation d'éductour ▶ Département <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable 	
CALENDRIER	Action pérenne (2011 /2015)	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Publications effectives (bulletin Pays, bulletins municipaux ...) ▶ Nombres de réunions organisées et niveau de participation ▶ Enquêtes auprès des clientèles 	

AXE 2	OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES	
AXE 2.B.	RENFORCER LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE MISE EN MARCHÉ	
ACTION 2.4	Améliorer les outils et supports de communication touristique externe	
ACTION PRIORITAIRE	Action engagée à développer et/ou à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Le Pays Loire Touraine ne constitue pas une marque de destination touristique en tant que telle et ne communique pas à ce titre.</p> <p>La communication touristique à l'échelle du territoire se concrétise essentiellement par un guide réalisé par l'Union des Offices de Tourisme, sous l'appellation porte-drapeau « Au Pays d'Amboise-Chenonceau ». On note malgré tout la présence d'un autre guide, « Chenonceaux-Bléré », qui n'a pas raison d'être dans une logique touristique Pays.</p> <p>Quant à la communication Internet, si 5 Offices de Tourisme possèdent leur site, il n'y a pas de porte d'entrée commune et de liens, de visibilité entre les différents territoires du Pays.</p> <p>C'est pourquoi, il est important pour améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre du territoire, d'optimiser les documents et les supports de communication afin de faciliter l'accès à l'information pour les visiteurs et rationaliser les budgets dédiés.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information touristique sur les supports papier et sur Internet ▶ Obtenir une réelle coordination des actions de communication / promotion des différents émetteurs ▶ Développer la notoriété de la destination Touraine ▶ Améliorer l'image du territoire par des supports d'information et de promotion pertinents, qualitatifs, en cohérence avec l'offre du territoire ▶ Développer la fréquentation du PLT en créant, via les outils de communication, des synergies entre les différents pôles du territoire 	
ACTIONS	DESCRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'outils et supports d'information et de promotion de base <ul style="list-style-type: none"> ▪ Guide pratique : refonte du guide pour optimiser sa lecture, travail sur la création graphique, la mise en page (mise en place d'une organisation pour sa réalisation : cf. 4.2) ▪ Site Internet : réflexion globale à mener sur l'optimisation de l'outil à l'échelle du territoire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une « porte d'entrée visuelle » regroupant les liens entre les différents sites des OT ▪ Travail sur les liens, les référencement, la mise à jour des sites des OT, ▪ Poursuite du travail sur la base de données commune et l'observation ▪ Animation des sites Internet et de leurs réseaux sociaux : veille sur web 2.0, relais de la page Facebook sur Twitter, gestion des flux RSS, blogs, ... ➤ Autres documents à l'échelle Pays (guides thématiques par rapport à des filières, topo guide) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexion à mener sur les besoins identifiés en lien avec les documents du CDT Touraine 	Offices de Tourisme
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Site Internet du PLT : valorisation du Tourisme via des liens avec les OT 	PLT
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : communication (0,02 ETP) 	

ACTION 2.4 (suite)	Améliorer les outils et supports de communication touristique externe
PARTENAIRES	CDT, professionnels du territoire, prestataires externes
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Site Internet PLT : 9.500 € ▶ Guide « Pays » : temps passé pour sa réalisation + frais
FINANCEMENTS	<p>▶ Programme LEADER :</p> <p>Création d'une plate forme Internet interactive pour la promotion touristique du territoire : études, conception, matériel informatique</p> <p>Soutien aux actions de promotion et de communication collectives sur les nouveaux produits touristiques élaborés en commun : conception et édition de documents, participation à des salons</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Région ▶ Département <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable
CALENDRIER	Action pérenne (2011 /2015)
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Constat de réalisation ou d'amélioration des supports de communication ▶ Nombre de liens mis en place et fréquentation des sites Internet

AXE 2	OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES	
AXE 2.B.	RENFORCER LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE MISE EN MARCHÉ	
ACTION 2.5	Créer des dispositifs incitatifs de découverte du territoire pour les habitants et les visiteurs	
ACTION SECONDAIRE	Action engagée à développer et/ou à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Un tourisme durable ne peut pas se créer ex-nihilo ; il doit se développer en relation étroite avec les habitants du territoire, et dans le respect de ceux-ci. Le développement du tourisme du PLT doit intégrer les habitants en tant qu'acteurs de ce développement et pour cela il s'avère nécessaire de faire en sorte que les habitants connaissent et s'approprient le patrimoine de leur territoire.</p> <p>Les visiteurs sont déjà incités à découvrir la région via des passeports, comme par exemple le « Passeport Découverte Val de Loire », « le Pass Châteaux de la Loire » ; pour autant, les dispositifs visant à cibler ou mixer les activités sont peu développés.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inciter les visiteurs à « consommer » davantage le territoire ▶ Créer une dynamique d'accueil touristique et valoriser l'appartenance au territoire ▶ Améliorer la connaissance du territoire par les habitants eux-mêmes ▶ Renforcer la dynamique de réseau au sein des acteurs touristiques locaux du territoire 	
ACTIONS	DESRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incitation à la création de partenariats inter-sites ou mixant produits culturels/produits loisirs, ... ➤ Réflexion à mener sur un dispositif « Habitant ambassadeur » : carte offrant la gratuité ou un tarif réduit aux habitants accompagnant des amis ou de la famille ➤ Portes ouvertes ponctuelles des sites, musées, Offices de Tourisme à destination des habitants (type rendez-vous troglo) ➤ Incitation à « utiliser » les lieux patrimoniaux dans le cadre de l'organisation de réunions, de rencontres diverses ... ➤ Communication sur le patrimoine du territoire auprès des habitants via les magazines intercommunaux et le site Internet du Pays (cf. action 4.3) ➤ Création d'un site web participatif incitant les habitants à partager leurs coups de cœur, les trésors cachés de leur territoire ➤ Mise en place d'initiatives où les habitants s'impliquent dans la découverte du territoire en lien avec les acteurs culturels et touristiques (dans le cadre du programme PAH par exemple) 	PLT / Offices de Tourisme
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : communication, animation (0,02 ETP) 	
PARTENAIRES	CDT, prestataires	
COUTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ingénierie : coordination, animation, accompagnement, développement (0,02 ETP) 	
FINANCEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Région ▶ Département <input type="checkbox"/> envisageable <input type="checkbox"/> non envisageable	
CALENDRIER	2013 / 2014	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'initiatives et fréquentation ▶ Enquête de perception du territoire auprès des habitants 	

AXE 2	OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUES	
AXE 2.B.	RENFORCER LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE MISE EN MARCHÉ	
ACTION 2.6	Soutenir la création de produits touristiques	
ACTION SECONDAIRE	Action engagée à développer et/ou à renforcer	
JUSTIFICATIF	<p>Au-delà de l'objectif de commercialisation et des retombées financières qu'ils peuvent générer, les «produits packagés» permettent de rendre visible une offre touristique et une destination (effet vitrine), et de dynamiser les prestataires touristiques dans une logique de réseau.</p> <p>Sur le territoire, l'Office de Tourisme du Val d'Amboise est habilité à commercialiser. Il propose 9 idées de week-end pour la clientèle individuelle et organise également des séjours et des produits journées pour les groupes. Plusieurs agences réceptives (Détours de Loire, River Loire, Go Tours incoming, ...) se positionnent également sur des séjours thématiques.</p> <p>Il est important de poursuivre cette dynamique et d'initier la mise en place de produits innovants sur des thématiques identitaires.</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager la mise en réseau et les dynamiques touristiques entre prestataires ▶ Accroître la notoriété du territoire en étant présent dans les circuits de commercialisation ▶ Elargir le positionnement du territoire en proposant quelques produits « vitrine » valorisant les thématiques fortes (oenotourisme, savoirs-faire, ...) ▶ Accrocher la clientèle et l'inciter à revenir pour d'autres séjours ▶ Développer les retombées économiques 	
ACTIONS	DESRIPTIF	MAITRISE D'OUVRAGE
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en œuvre d'une politique de sensibilisation des professionnels locaux à l'adaptation de leur offre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ aux courts séjours et formats de séjours « à la demande », ▪ aux principes de collaboration avec des intermédiaires (allottements, commissionnement, ...) ▪ à la mise en place de partenariats entre les différents acteurs du territoire ▪ à l'intégration de nouvelles filières de commercialisation (box) ➤ Travail réunissant les Offices de Tourisme, les prestataires pour construire les produits (séjour + animation) commercialisables (produits courts séjours thématiques par exemple pouvant être vendus et/ou proposés à la commercialisation auprès des intermédiaires) 	PLT / Offices de Tourisme
TYPES D'INTERVENTIONS PLT	▶ Ingénierie : sensibilisation (0,02 ETP)	
PARTENAIRES	CDT, prestataires	
COUTS	▶ Sans objet	
FINANCEMENTS	▶ Sans objet	
CALENDRIER	Moyen terme	
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evolution du nombre de produits thématiques ▶ Nombres de prestataires investis dans la commercialisation ▶ Nombre de produits vendus ▶ Nombre de connexions Internet sur les pages produits 	

B. SYNTHESE ET CALENDRIER

3 ACTIONS TRANSVERSALES VISANT A L'AMELIORATION GLOBALE DE LA DESTINATION : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE, ACCESSIBILITE ET ACCUEIL

1	Poursuivre la mise en œuvre des préconisations de la charte d'environnement du Pays et la préservation des patrimoines	
2	Favoriser les transports en commun, la mobilité interne et l'accessibilité pour tous	
3	Sensibiliser les prestataires à l'adaptation de leur offre et à l'amélioration de l'accueil	

AXE 1 – DEVELOPPER ET STRUCTURER L'OFFRE DU TERRITOIRE
Axe 1.A. – Conforter les portes d'entrée du territoire

Action 1.1	Soutenir l'évolution de l'offre des sites patrimoniaux	
Action 1.2	Poursuivre la mise en œuvre des missions du Pays d'art et d'histoire.	
Action 1.3	Soutenir les aménagements, la structuration et la qualification de l'offre de circulations douces	

Axe 1.B. – Valorisation les savoir-faire, le patrimoine associé et développer l'offre de loisirs actifs

Action 1.4	Soutenir le développement et la structuration de l'offre autour de la Loire, du Cher et des autres rivières	
Action 1.5	Valoriser les métiers du vin	
Action 1.6	Valoriser les métiers du cuir et le patrimoine industriel	
Action 1.7	Soutenir l'organisation d'une filière des artisans d'art	
Action 1.8	Accompagner le renouvellement et le déploiement de l'offre des parcs et activités de loisirs	

Axe 1.C. - Adapter, moderniser et développer l'offre d'hébergements

Action 1.9	Favoriser le renforcement d'une offre d'hébergements de qualité	
Action 1.10	Favoriser le développement et la requalification de l'offre en hôtellerie de plein air et améliorer l'accueil de camping cars	

AXE 2 – OPTIMISER L'ORGANISATION, L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION TOURISTIQUE
Axe 2.A - Renforcer l'efficacité de l'organisation touristique

Action 2.1	Centraliser la coordination touristique du territoire	
Action 2.2	Optimiser les moyens des Offices de Tourisme à l'échelle du territoire	

Axe 2.B - Renforcer la communication et les actions de mise en marché

Action 2.3	Mettre en place une politique de réseau et de communication interne	
Action 2.4	Améliorer les outils et supports de communication touristique externe	
Action 2.5	Créer des dispositifs incitatifs de découverte du territoire	
Action 2.6	Soutenir la création de produits touristiques	